

Le poulain de Danneels à Malines-Bruxelles

Author : Riposte Catholique

Categories : [Eglise universelle](#), [En Une](#), [Riposte Catholique](#)

Date : 6 novembre 2015



La nomination de Josef De Kesel comme archevêque de Malines-Bruxelles est une grande victoire pour le cardinal Godfried Danneels. Il peut désormais chanter son *Nunc dimitis*.

Josef De Kesel, homme intelligent, aux nerfs parfois fragiles, est né à Gand en 1947. Il est donc néerlandophone d'origine, pur produit de l'Université de Louvain, vicaire épiscopal en 1992, responsable de la formation théologique et pastorale des séminaristes, prêtres, diacres, religieux, laïcs, dans le diocèse de Gand. De 2002 à 2010, il fut évêque auxiliaire de Malines-Bruxelles, collaborateur préféré du cardinal Danneels, qui n'a jamais caché qu'il le voulait pour successeur.

Quelle était la "sensibilité" de l'auxiliaire selon le cœur du cardinal ? Le 17 mars 2007, dans la cathédrale de Bruxelles, il avait rendu hommage, lors de ses funérailles, au sulfureux chanoine Pierre de Loch, défenseur du planning familial, justifiant le recours à l'avortement dans certains cas, membre de l'Association pour le Droit de mourir dans la dignité, grand soutien de la théologie de la libération la plus active, avec le fameux chanoine François Houtart de Louvain : « *Je sais que l'Église l'a fait souffrir. Il est resté fidèle. Fidèle à lui-même, libre et ouvert aux questionnements de l'homme d'aujourd'hui. Fidèle à l'Évangile et, je peux le dire et je pense que je dois le dire, fidèle à cette même Église, peuple de Dieu* ».

Les positions de Mgr De Kesel dans le vieux débat sur les divorcés remariés étaient celles de

son homme de confiance, le P. Herman Cosijns, devenu depuis secrétaire de la Conférence des évêques, espèce de quintessence du progressisme belge, qui estimait que « *pour un chrétien, un second mariage devrait être envisagé comme une occasion de grandir dans l'amour de Dieu. [...] Le second mariage acquiert alors une dimension religieuse et peut être vécu comme un chemin de sanctification, une route proposée par Dieu* ». Le même Cosijns (qui bricolait, lorsqu'il était recteur de la basilique du Sacré-Cœur de Koekelberg et de Notre-Dame de Laeken, des prières eucharistiques sans mention du Pape, de la Vierge Marie, etc.) pensait de longue date que les personnes homosexuelles peuvent trouver le chemin de Dieu en vivant leur relation (*Pastoralia*, revue officielle de l'Archevêché de Malines-Bruxelles, mai 1996).

Las, en 2010, ce n'est pas Mgr De Kesel, mais Mgr Léonard, évêque de Namur, que nomma Benoît XVI comme archevêque de Malines-Bruxelles. Il s'agissait de respecter le principe informel – pas absolu – de l'alternance linguistique (à un archevêque néerlandophone succède un francophone). Et surtout, le cardinal Danneels, qui se manifestait comme une des têtes de l'opposition aux ratzinguériens, n'avait alors plus droit au chapitre.

Ce qui n'empêcha pas Mgr De Kesel d'être tout de même nommé évêque de Bruges, par Benoît XVI, le 25 juin 2010. Trois mois après, en septembre 2010, il soulevait la sempiternelle question de l'ordination d'hommes mariés : les « *personnes pour lesquelles le célibat est humainement impossible à respecter devraient aussi avoir la chance de devenir prêtres* ». Quant à l'ordination des femmes, elle pouvait, selon lui, se discuter. Il était immédiatement appuyé par l'évêque d'Anvers, Johan Bonny (lequel allait faire scandale en déclarant : « *Nous devons chercher au sein de l'Église une reconnaissance formelle de la relationnalité qui est également présente chez de nombreux couples bi- et homosexuels. Tout comme il existe dans la société une diversité de cadres juridiques pour les partenariats, il devrait également y avoir une diversité de formes de reconnaissance au sein de l'Église* » (*DeMorgen*, 27 décembre 2014)).

Dans un pays miné par la modernité la plus militante (la Belgique, qui a été le 2^{ème} pays européen à avoir légalisé l'euthanasie en 2002, est en pointe pour les mariages homosexuels et l'adoption dans ce cadre*, a le taux de divorces le plus élevé de tous les États de l'Union Européenne, est au second rang pour les avortements, etc.), l'Église catholique est en voie de disparition. L'affaissement du nombre des prêtres est pire qu'en France. Les églises sont au trois quarts vides. Le catéchisme, ce qu'on imagine. Le nombre des séminaristes est au plus bas (une centaine, avec 80 % de francophones), sans avoir, comme la France, une réserve de séminaristes de rite traditionnel. Le cardinal Godfried Danneels, qui a présidé à cette déconfiture, estimait cependant que « *ce que l'Église a perdu en quantité, elle l'a gagné en qualité* »...

Passé l'intermède ratzinguérien – en soi, hélas, très décevant – de Mgr Léonard, le cardinal Danneels connaît aujourd'hui le bonheur de tourner la page. Qu'importe si le nouveau primat des Belges a toutes les apparences d'un syndic de faillite.

* Le 11 mars 2006, à l'*Interdiocesaan Pastoraal Beraad*, l'abbé Eric de Beukelaer, porte-parole des évêques de Belgique et recteur du séminaire de Louvain-la-Neuve déclarait : « Selon moi toute forme de célébration d'église d'une relation homosexuelle (avec bénédiction, etc.) doit être

évitée, car elle est source de confusion... Ce qui est possible, c'est que le ministre liturgique aille prier avec ces personnes et leurs proches (chez eux, à la maison, dans une chapelle) ».